

REPUBLIQUE DU BENIN

**MINISTERE DE LA SANTE**

\*\*\*\*\*

**CABINET**

\*\*\*\*\*

DIRECTION DES RESSOURCES  
FINANCIERES ET DU MATERIEL

—

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION  
ET DE LA PROSPECTIVE



**CELLULE DE SUIVI-EVALUATION**



**RAPPORT  
DE PERFORMANCE 2005**  

---

**DU MINISTERE DE LA SANTE**

Destinataire : *Chambre des Comptes*

*Septembre 2006*

## **ABREVIATIONS ET SIGLES**

3A : Adjarra-Avrankou-Akpro\_Missérété  
ABD : Adjohoun-Bonou-Dangbo  
ABNSSP : Projet Appui Bénino-Néerlandais aux Soins de Santé Primaires  
ABS : Achats de Biens et Services  
ACE : Agent Contractuel de l'Etat  
AHMADIYA : Association Musulmane pour les œuvres caritatives.  
AMCES : Association Médicale et Confessionnelle des Œuvres Sociales  
APE : Agent Permanent de l'Etat  
BESA : Budget d'Equipeement Socio-Administratif  
BF : Budget de Fonctionnement  
BI : Budget d'Investissement  
BN : Budget National  
CADZS : Cellule d'Appui au Développement des Zones Sanitaires  
CDE : Convention relative aux Droits de l'Enfant  
CAME : Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels  
CASES : Centre d'Action de Solidarité pour l'Evolution de la Santé  
CSA : Centre de Santé d'Arrondissement  
CDEEP : Comité Départemental d'Exécution et d'Evaluation des Projets/Programmes  
CDMT : Cadre de Dépenses à Moyen Terme  
CDT : Centre de Détection et de Traitement de la Tuberculose  
CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest  
CHD : Centre Hospitalier Départemental  
CIC : Centre d'Information et de Conseil sur le SIDA  
CNEEP : Comité National d'Exécution et d'Evaluation des Projets/Programmes  
CNHPP : Centre National Hospitalier de Pneumo Phtisiologie  
CNHU : Centre National Hospitalier et Universitaire  
CNLS : Comité National de Lutte contre le Sida  
CODIR : Comité de Direction  
CPN : Consultation Périnatale  
DAO : Dossiers d'Appel d'Offres  
DDSP : Direction Départementale de la Santé Publique  
DEPOLIPO : Déclaration de la Politique de Population  
DHAB : Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base  
DIEM : Direction des Infrastructures, de l'Equipeement et du Matériel  
DIVI : Direction de l'Inspection et de la Vérification Interne  
DNPEV-SSP : Direction Nationale du Programme Elargi de Vaccination et des Soins de Santé Primaires  
DNPS : Direction Nationale de la Protection Sanitaire  
DPED : Direction des Pharmacies et Explorations Diagnostiques  
DPP : Direction de la Programmation et de la Prospective  
DRFM : Direction des Ressources Financières et du Matériel  
DRH : Direction des Ressources Humaines  
DSF : Direction de la Santé Familiale  
DSIO : Direction des Soins Infirmiers et Obstétricaux  
DTCP : vaccin contre la Diphtérie, le Tétanos, la Coqueluche et la Poliomyélite  
ECVR : Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages Ruraux  
EDSB : Enquête Démographique et de Santé du Bénin  
EEZS : Equipe d'Encadrement de la Zone Sanitaire  
ELAM : Enquête Légère Au près des Ménages  
FAC : Fonds d'Aide à la Coopération  
FED : Fonds Européen de Développement

FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la Population  
FRP : Faire Reculer le Paludisme  
FSS : Faculté des Sciences de la Santé  
GTZ : Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit  
IB : Initiative de Bamako  
IEC : Information Education et Communication  
IMC : Indice de Masse Corporelle  
INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique  
IRA : Infection Respiratoire Aigue  
IST : Infection Sexuellement Transmissible  
JNV : Journée Nationale de Vaccination  
MCPPD : Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement  
MFE : Ministère des Finances et de l'Economie  
MMR : Maternité à Moindres Risques  
MS : Ministère de la Santé  
MST : Maladies Sexuellement Transmissibles  
NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique  
NV : Naissances Vivantes  
OMS : Organisation Mondiale de la Santé  
ONG : Organisation Non Gouvernementale  
OUA : Organisation de l'Unité Africaine  
PAG : Programme d'Action du Gouvernement  
PAK : Pobè-Adja-Ouèrè-Kétou  
PAS : Porto-Novo-Aguégué-Sèmè-Podji  
PAS : Programme d'Ajustement Structurel  
PCIME : Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant  
PERC: Public Expenditure Reform Credit  
PEV : Programme Elargi de Vaccination  
PIB : Produit Intérieur Brut  
PIP : Programme d'Investissement Public  
PNLP : Programme National de Lutte contre le Paludisme  
PNLS : Programme National de Lutte contre le SIDA  
PNLT : Programme National de Lutte contre la Tuberculose  
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement  
PPTTE : Pays Pauvre Très Endetté  
PSNDSS : Politique et Stratégies Nationales de Développement du Secteur Santé  
PSP : Projet Santé Population  
PTD : Plan Triennal de Développement  
PVVIH : Personne Vivant avec le VIH  
RE : Ressources Extérieures  
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat  
RI : Ressources Internes  
SAKIF : Sakété-Ifangni  
SBEE : Société Béninoise d'Electricité et d'Eau  
SIDA : Syndrome d'Immuno Déficience Acquise  
SNIGS : Système National d'Information et de Gestion Sanitaires  
SONU : Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence

SSP : Soins de Santé Primaires

TPM : Tuberculose Pulmonaire à Microscopie

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

USAID : Agence des Etats Unis pour le Développement International

VAR: Vaccin Anti -Rougeoleux

VIH : Virus d'Immuno Déficience Humaine

ZS : Zone Sanitaire

# AVANT-PROPOS

L'atteinte des Objectifs du Développement pour le Millénaire (OMD), la mise en œuvre des actions du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et celle du Deuxième Programme d'Action du Gouvernement (PAGII) ont été les préoccupations du secteur de la santé au titre de l'année 2005 pour améliorer les conditions de vie des populations pauvres et indigentes. A cet effet, les efforts déployés ont porté sur :

- le renforcement de la lutte contre les maladies prioritaires à travers l'appui financier du Fonds Mondial et une mobilisation des ressources additionnelles à l'instar du Téléthon organisé en juillet 2005. Il s'agit là d'une première expérience réussie de collecte de fonds au niveau national, décrété par le secteur de la santé « mois de solidarité » pour renforcer la lutte contre les trois maladies prioritaires que sont le Paludisme, le Sida et la Tuberculose en vue de corriger les disparités;
- l'amélioration de la couverture sanitaire par la construction et la réhabilitation des centres de santé;
- l'accessibilité aux soins de santé des populations pauvres et indigentes par la mise en œuvre du mécanisme d'utilisation du fonds sanitaire des indigents ;
- la prise en charge des urgences obstétricales par la disponibilité des kits d'urgence dans tous les hôpitaux et
- le recrutement de deux mille cinq cent soixante quatorze (2574) nouveaux agents sur les fonds des mesures sociales comme solution alternative au problème récurrent d'insuffisance de ressources humaines.

A l'instar du budget de 2004, celui de 2005 a été perturbé par une restriction budgétaire (2 531,029 millions sur une allocation initiale de 46 855 millions) intervenue en cours d'exercice qui a conduit au reconditionnement des plans d'actions. Le taux d'exécution financière de ce budget révisé est de 82,97%.<sup>1</sup>

Les résultats obtenus ne sont pas à la mesure des efforts fournis. Pour les améliorer, les efforts doivent porter sur :

- la motivation et la formation du personnel ;
- la lutte contre les maladies prioritaires ;
- la réduction du taux de mortalité maternelle et infantile;
- l'amélioration de la gestion des ressources humaines du secteur ;
- l'amélioration de la qualité des soins ;
- les mesures incitatives pour fidéliser le personnel au poste surtout dans des zones enclavées et éloignées ;
- la lutte contre la vente illicite de médicaments ;
- le renforcement du partenariat secteur public et secteur privé pour rendre le système sanitaire plus efficace;
- l'amélioration du dialogue social.

---

<sup>1</sup> Ce taux ne prend pas en compte le budget du personnel non réparti (2 706 millions) directement géré par le MDEF

L'avènement du budget programme a replacé la reddition des comptes au cœur des préoccupations de l'Etat dans toutes les structures administratives. Toutefois, force est de noter à l'examen des différents rapports d'auto-évaluation produits par les gestionnaires de projets et programmes qu'ils ne prennent pas encore assez la mesure de leur responsabilité pécuniaire dans l'utilisation des fonds mis à la disposition des projets dont ils ont la charge.

Pour ma part, les observations de la chambre des Comptes de la Cour Suprême sur le présent rapport sont attendues pour corriger les dysfonctionnements et les insuffisances qu'elles révèleront.

Le Ministre de la Santé



**Docteur Flore GANGBO**

# INTRODUCTION

Dans la perspective d'une utilisation plus transparente et plus efficace des ressources, la République du Bénin s'est engagée depuis l'année 2000 dans une série de réformes budgétaires ayant pour corollaire l'élaboration du budget programme et du rapport de performance.

Le budget programme associe les moyens aux résultats et vise : (i) une meilleure allocation des ressources, (ii) une gestion efficace de ces ressources afin d'atteindre les résultats attendus et (iii) une responsabilité plus accrue du gestionnaire.

L'atteinte des résultats appelle la gestion rationnelle et efficiente des ressources obtenues et le réflexe de présentation de rapport traduisant la nécessité de rendre compte afin de présenter les éléments d'appréciation. C'est dans ce cadre qu'il a été fait obligation aux Ministères pilotes impliqués dans la mise en œuvre de la réforme, l'élaboration en chaque fin d'exercice budgétaire, du rapport de performance.

Le rapport de performance constitue avant tout un moyen de communication du ministère avec tous les acteurs du secteur. Il permet de mieux renseigner les citoyens en général, les parlementaires puis les partenaires en particulier, sur l'utilisation des ressources. Ce rapport apprécie les résultats atteints par rapport aux engagements pris dans le budget programme.

Le Ministère de la Santé faisant partie des Ministères pilotes retenus pour expérimenter cette réforme budgétaire est, avec l'élaboration du rapport de performance de 2005, à sa sixième édition.

Les crédits ouverts au Budget Général de l'Etat gestion 2005 s'élèvent à un montant de 556,923 Milliards dont 46,855 milliards FCFA pour le Ministère de la Santé, soit 8,41% du Budget Général de l'Etat.

La prise en compte des nouvelles charges non prévues par la loi des finances initiale pour atténuer tant soit peu les tensions sociales et protéger la production du coton contre les conséquences de la baisse importante des cours internationaux aggravée par la fluctuation du dollar américain a rendu nécessaire la loi des finances rectificative pour la gestion 2005. Cette loi des finances rectificative équilibrée en ressources et en charges à la somme de 621,592 milliards<sup>2</sup> a induit des abattements opérés sur les crédits budgétaires de certains ministères et institutions. Le Ministère de la Santé n'étant pas resté en marge de cette restriction a subi un abattement de 2,531 milliards de FCFA. Ainsi le budget effectivement alloué au secteur de la santé pour la gestion 2005 est de 44,323 milliards<sup>3</sup> de FCFA soit 7,13% du budget Général révisé.

Sur la base du budget effectivement alloué c'est-à-dire du budget révisé, le budget du secteur santé est en hausse de 4,48%, passant de 42,424 milliards FCFA après abattement en 2004 à 44,323 milliards de FCFA en 2005.

Cet accroissement de crédits a permis de consacrer davantage de fonds pour : (i) la construction /réhabilitation des infrastructures, (ii) l'acquisition du matériel roulant afin de créer de meilleures conditions de travail; (iii) le renforcement de la lutte contre les

---

<sup>2</sup> Cf loi des finances rectificative et le journal la Nation du lundi 17/10/05 annonçant transmission du projet de budget 2006 à l'Assemblée nationale

<sup>3</sup> Y compris les 2,706 milliards du personnel non réparti

maladies prioritaires ; (iv) le renforcement de la prise en charge obstétricale et chirurgicale et (v) la prise en charge des indigents.

Le budget programme santé de l'exercice 2005 à l'instar de celui de 2004 est articulé autour de cinq programmes à savoir :

- 1- Réorganisation de la pyramide sanitaire et renforcement de la couverture sanitaire ;
- 2- Financement du secteur et amélioration de la gestion des ressources ;
- 3- Prévention et lutte contre les principales maladies et amélioration de la qualité des soins ;
- 4- Prévention et lutte contre les maladies prioritaires : SIDA, Paludisme et Tuberculose ;
- 5- Promotion de la Santé familiale.

Au 31 décembre 2005, le taux d'exécution base engagement est de 82,97%, soit 34 530,15 millions de FCFA consommés sur les 41,617 milliards de F CFA (hors personnel non réparti) effectivement alloués au secteur santé.

Le présent rapport de performance, s'articule comme autour de :

1. Présentation du Ministère de la Santé ;
2. Présentation des prévisions et réalisations par programme ;
3. Difficultés et recommandations.

# 1. PRESENTATION DU MINISTERE

## **1.1 Mission du Ministère de la Santé**

Conformément à l'article premier du décret n°2005- 191 du 14 Avril 2005 portant attributions, organisation et fonctionnement, le Ministère de la Santé est chargé de mettre en œuvre les politiques définies par le gouvernement en matière de santé. Dans ce cadre, il initie les actions de santé, planifie, coordonne et contrôle la mise en œuvre des activités qui en découlent.

Suite à l'adoption du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), la mission du Ministère de la Santé a évolué. Désormais, sa mission intègre l'amélioration des conditions socio-sanitaires des populations pauvres ou indigentes.

Pour ce faire, les objectifs globaux suivants ont été définis :

- améliorer la qualité et l'accessibilité des prestations de soins et des services de santé ;
- améliorer la participation communautaire et l'utilisation des services de santé ;
- améliorer la prise en charge des populations pauvres et indigentes.

Pour accomplir sa mission, le Ministère de la Santé est animé par un Cabinet, des Directions Centrales, Techniques et Départementales. Ces différentes structures sont régies par le même décret <sup>4</sup>(Confère Décret en annexe).

L'instance en charge du suivi est le Comité National de Suivi de l'Exécution et de l'Evaluation des Projets/Programmes du secteur santé (CNEEP). Le décret portant sa création, ses attributions, sa composition, son organisation et son fonctionnement a été repris deux fois afin de le rendre capable de faire face aux défis du secteur. Le décret du CNEEP actuellement en vigueur est celui n°2003-401 du 13 octobre 2003. Conformément à l'article 2 dudit décret, le CNEEP est chargé entre autres de superviser la mise en œuvre effective des réformes du secteur santé telles que prévues dans la politique et les stratégies sanitaires nationales et d'analyser les grandes questions préoccupantes du secteur.

Outre les structures administratives, le Ministère de la Santé s'est doté d'un cadre stratégique qu'est le document de Politique et Stratégies Nationales de Développement du Secteur Santé pour la période 2002 à 2006.

---

<sup>4</sup> n°2005-191 du 14 Avril 2005 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé

## **1.2. Rappel des objectifs stratégiques**

La politique et les stratégies définies pour l'actuel quinquennat prennent appui sur les constats suivants :

- le profil épidémiologique qui a peu varié ces cinq dernières années ;
- les données de la dynamique démographique caractérisée par une croissance de la population et une urbanisation croissante ;
- l'effectivité des interactions entre la santé de la population et les autres domaines (économie, environnement, éducation) ;
- les exigences sans cesse croissantes de la population en matière d'accueil, de disponibilité et de qualité des soins de santé ;
- les nécessités du renforcement du partenariat public et privé.

Actuellement, la politique du secteur santé est centrée sur les trois points ci-après :

- le renforcement des réformes du système de santé ;
- la lutte contre la pauvreté ;
- l'amélioration de la qualité des soins.

Les principaux résultats attendus sont :

- la base de la pyramide sanitaire est organisée et la couverture sanitaire est améliorée ;
- la gestion des ressources du secteur est améliorée ;
- la qualité des soins et la lutte contre les maladies sont améliorées.

Les cinq (5) axes stratégiques ci-après retenus mettent la lutte contre les maladies au cœur des préoccupations avec un accent particulier sur l'amélioration de la qualité des soins. Par ailleurs, la lutte contre la pauvreté à travers la prise en charge des personnes indigentes constitue la charnière transversale des orientations stratégiques retenues.

Ces axes stratégiques sont :

1. réorganisation de la base de la pyramide sanitaire et renforcement de la couverture sanitaire ;
2. financement du secteur et amélioration de la gestion des ressources ;
3. prévention et lutte contre les principales maladies et amélioration de la qualité des soins ;
4. prévention et lutte contre les maladies prioritaires : SIDA, Paludisme et Tuberculose ;
5. promotion de la Santé Familiale.

### **1.3. Contexte d'élaboration et d'exécution du budget de 2005**

Le budget de 2005 s'inscrit dans un contexte particulier de mise en œuvre :

- des orientations définies dans le document de politique et stratégies de développement du secteur pour la période 2002-2006 ;
- du Programme d'Action du Gouvernement II et ;
- du Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

### 1.3.1 Situation sanitaire en 2005

La situation sanitaire de 2005 en République du Bénin est caractérisée par un taux de morbidité élevé et un environnement en constante dégradation. Les indicateurs socio-sanitaires n'ont véritablement pas changé au cours de l'année 2005. Du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002, un certain nombre d'indicateurs ont été retenus.

INDICATEURS	Estimation 2002	Estimation 2005
1- Taux Brut de Natalité (TBN).....	41,2‰	39,2‰
2- Taux brut de mortalité (TBM).....	12,3‰	10,5‰
3- Taux de mortalité infantile (TMI) :.....	90‰	65,6‰
4- Taux de mortalité Infanto-juvénile : .....	146,4‰	102,9‰
5- Taux de mortalité maternelle (TMM) en 2002...	474,4 décès pour 100 000 NV	-
6- Espérance de vie à la naissance (ans) .....	59,2	60
7- Espérance de vie à la naissance des hommes (ans) .....	57,2	57,7
8- Espérance de vie à la naissance des femmes (ans) en 2002.....	61,3	62,2
9- Age moyen à la maternité (ans).....	30,3	-
10- Indice synthétique de fécondité (ISF).....	5,53 enfants par femme	5,31 enfants par femme

**Sources :** INSAE /DED/ RGPH3 2002 & Projections démographiques 2005

La situation sanitaire<sup>5</sup> est également caractérisée par une pathologie tropicale variée avec une prédominance des affections endémo-épidémiques. Ces affections sont dominées par le paludisme qui représente, à lui seul, plus 36% des affections infectieuses et parasitaires en 2005. Les diarrhées et les gastro-entérites liées au péril hydro-fécal et aux mauvaises conditions d'hygiène constituent l'une des principales causes de décès au Bénin surtout chez les enfants de 0 à 4 ans. Il en est de même pour les infections respiratoires aiguës (IRA) avec 14% de la pathologie notifiée en consultation au cours de l'année 2005.

Le niveau élevé de la mortalité générale s'explique, en partie, par la très forte mortalité maternelle. Parmi les causes de décès maternel, on note les grossesses trop nombreuses et trop rapprochées ainsi que les maternités tardives et les

<sup>5</sup> Selon l'annuaire statistique de 2005

avortements clandestins consécutifs aux grossesses non désirées (près de 80% des grossesses déclarées en milieu scolaire se terminent par un avortement)<sup>6</sup>.

L'épidémie de l'infection au VIH/SIDA fait l'objet d'une surveillance régulière au Bénin. Au niveau national, la séroprévalence chez les consultantes prénatales est de 2,1% en 2005 (PNLS). Ce taux cache des disparités importantes par département. Ainsi, certains départements sont plus exposés que d'autres. L'infection VIH/SIDA continue donc de se propager à une vitesse préoccupante au sein des populations malgré les campagnes de sensibilisation et de mobilisation sociale. On estime à **71 950 le nombre** de personnes vivant avec le VIH-SIDA en 2005<sup>7</sup>. Ce chiffre semble être sous estimé du fait des méthodes de surveillance et de l'insuffisance des dépistages volontaires.

### **1.3.2. Situation des ressources humaines du secteur en 2005**

La situation des ressources humaines demeure toujours préoccupante. Les sept problèmes caractérisant la gestion du personnel dans le secteur de la santé demeurent les mêmes à savoir :

- le vieillissement du personnel de la fonction publique en général ;
- l'insuffisance du personnel qualifié ;
- l'insuffisance de personnel spécialisé (clinicien) ;
- l'insuffisance de formation et recyclage ;
- l'insuffisance de motivation du personnel ;
- la concentration du personnel dans les centres urbains au détriment des centres ruraux ; l'insuffisance de marge de manœuvre des structures intermédiaires et périphériques sur la gestion des mouvements du personnel.

Pour satisfaire les besoins en personnel des formations sanitaires et services de santé, des recrutements sont effectués chaque année. Dans ce cadre, soixante-dix (70) Agents Permanents de l'Etat ont été recrutés en 2005 pour le compte du Ministère de la Santé. Ce personnel se décompose en cinquante (50) personnels soignants et douze (12) agents administratifs. Le secteur de la santé a bénéficié du recrutement des contractuels de l'Etat (51 agents dont 50 personnels soignants). Ainsi, le ministère de la santé, au titre de l'année 2005 a obtenu un effectif total de cent vingt et un (121) agents recrutés pour une masse salariale globale de cent vingt deux millions (122.000.000) de F CFA.

Pour le compte des recrutements sur mesures sociales, deux mille quatre cent cinquante trois (2453) agents toutes catégories confondues ont été recrutés pour une masse salariale annuelle de deux milliards cent quatre vingt huit millions (2.188.000.000) de F CFA.

Au total, les divers recrutements de personnel en 2005 ont induit une masse salariale additionnelle de deux milliards trois cent dix millions (2.310.000.000) de F CFA avec un effectif total de 2574 agents.

<sup>6</sup> Source : EDS II

<sup>7</sup> Source : Programme National de Lutte contre le SIDA

Pour pallier le manque de personnel spécialisé (spécialistes médicaux et paramédicaux), des efforts ont été faits dans l'octroi des bourses de stage pour les formations de longue durée (12 à 18 mois et plus).

Ainsi, au titre de l'année 2005, il a été accordé vingt une (21) bourses de formations paramédicales et quinze (15) bourses de formations médicales. Malgré les réalisations présentées ci-dessus, la mobilisation efficace des ressources humaines autour des objectifs de développement sanitaire reste un défi à relever.

Pour relever ce défi, le secteur de la santé a pris la décision de se doter d'une politique de développement des ressources humaines qui permettra de disposer en tout temps de personnels suffisants, bien répartis, compétents, motivés et performants.

### **1.3.3. Situation des ressources matérielles du secteur en 2005**

Chaque année, avec le concours des partenaires au développement du secteur, le Gouvernement consacre une partie substantielle du budget national à la construction et à l'équipement des infrastructures sanitaires. Ainsi, tous les ans, plusieurs formations sanitaires publiques et confessionnelles voient leurs plateaux techniques renforcés. Pour la plupart des matériels et équipements réceptionnés et mis en service en 2005, le processus d'acquisition a commencé en 2004. Comme source de financement pour l'acquisition desdits matériels et équipements, il faut citer le budget de fonctionnement à travers le budget de fonctionnement de la Direction, Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance, et le Programme d'Investissement à travers le Projet de Renforcement des Equipements des formations sanitaires.

### **1.3.4. Financement du secteur santé**

Le budget de la santé est co-financé par des ressources intérieures et extérieures. Pour le budget de 2005, les ressources extérieures d'un montant de 7,718 milliards de FCFA interviennent surtout dans le financement du Programme d'Investissements Publics (PIP). La liste des partenaires au développement impliqués dans le financement du PIP se trouve dans le budget programme 2005-2007. Leurs contributions se traduisent par des prêts ou des dons.

La difficulté d'obtenir des informations des partenaires qui appuient le secteur santé ne permet pas de présenter tous les points détaillés des réalisations issues du financement extérieur.

Par ailleurs, à travers l'Appui Budgétaire<sup>8</sup>, certains partenaires interviennent aussi dans le financement du budget de fonctionnement du secteur santé. Il s'agit de :

- l'Union Européenne ;
- la Banque Mondiale à travers le Crédit d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (CARP) dénommé PRSC en anglais ; et
- la Coopération Suisse.

<sup>8</sup> Appui budgétaire : appui consistant pour un partenaire au développement à financer selon les procédures nationales des activités à charge du Budget National. Dans ce cadre les fonds sont virés sur le compte du Trésor Public et obéissent aux procédures nationales de décaissement.

Le financement du secteur de la santé est également assuré par la communauté qui joue un rôle de plus en plus important dans la prise en charge de certaines activités de fonctionnement des formations sanitaires. En 2005, les recettes du financement communautaire sont estimées à : 4,485 milliards.

### 1.3.5. Exécution des Budgets Programmes de 2003 et 2004

Depuis l'année 2000, le Ministère de la Santé est rentré dans une nouvelle ère avec l'élaboration et l'exécution du budget-programme. En terme de consommation des crédits, on note une baisse à partir de 2003 où le taux est passé de 89% à 82,97% respectivement en 2004 et 2005.

Pour une meilleure appréciation de la tendance, il importe de rappeler la situation des années 2003 et 2004 avant de présenter celle de 2005 qui est l'année sous revue. Ainsi, ces différentes situations se présentent comme suit :

**Tableau n°1 : Niveau d'exécution en 2003**

LIBELLE	CREDITS GESTION 2003	ENGAGEMENTS AU 31 DECEMBRE 2003	TAUX CONSOMMATION (en %)
	(1)	(2)	(3)
Programme I : Réorganisation de la base de la pyramide sanitaire et renforcement de la couverture sanitaire	10 978 000 000	7 836 305 854	71%
Programme II : Financement du secteur et amélioration de la gestion des ressources	15 913 000 000	14 551 904 537	91%
Programme III : Prévention et lutte contre les principales maladies et amélioration de la qualité des soins	8 410 000 000	6 064 619 995	72%
Programme IV : Prévention et lutte contre les maladies prioritaires : SIDA, Paludisme et Tuberculose	2 249 000 000	2 105 000 000	94%
Programme V : Promotion de la Santé Familiale	1 880 000 000	1 858 000 000	99%
<b>TOTAL</b>	<b>39 430 000 000</b>	<b>32 415 830 386</b>	<b>82%</b>

**Tableau n°2 : Niveau d'exécution en 2004**

LIBELLE	CREDITS GESTION 2004 (en millions)	ENGAGEMENTS AU 31 DECEMBRE 2004 (en millions)	TAUX CONSOMMATION (en %)
	(1)	(2)	(3)
Programme I : Réorganisation de la base de la pyramide sanitaire et renforcement de la couverture sanitaire	11 921,00	6 611,85	55,46%
Programme II : Financement du secteur et amélioration de la gestion des ressources	18 859,00	17 127,00	90,82%
Programme III : Prévention et lutte contre les principales maladies et amélioration de la qualité des soins	9 852,00	6 761,58	68,63%
Programme IV : Prévention et lutte contre les maladies prioritaires : SIDA, Paludisme et Tuberculose	3 902,00	2 069,00	53,02%
Programme V : Promotion de la Santé Familiale	1 136,00	991,00	87,24%
<b>TOTAL</b>	<b>45 670,00</b>	<b>33 560,43</b>	<b>73,48%</b>

❖ **par programme**

**Tableau n°5 : Niveau d'exécution par programme après abattement en 2005** (en millions FCFA)

PROG	RUBRIQUE	Allo.	Eng.	Taux
<b>1</b>				
	FONCTIONNEMENT	8 641,78	8 411,30	97,33%
	INVESTISSEMENT	6 887,85	3 009,42	43,69%
<b>Total 1</b>		<b>15 529,63</b>	<b>11 420,72</b>	<b>73,54%</b>
<b>2</b>				
	FONCTIONNEMENT	11 388,37	11 325,80	99,45%
	INVESTISSEMENT	432,00	347,83	80,52%
<b>Total 2</b>		<b>11 820,37</b>	<b>11 673,64</b>	<b>98,76%</b>
<b>3</b>				
	FONCTIONNEMENT	6 039,50	5 733,28	94,93%
	INVESTISSEMENT	3 952,01	2 620,76	66,31%
<b>Total 3</b>		<b>9 991,51</b>	<b>8 354,04</b>	<b>83,61%</b>
<b>4</b>				
	INVESTISSEMENT	3 120,00	2 025,98	64,94%
<b>Total 4</b>		<b>3 120,00</b>	<b>2 025,98</b>	<b>64,94%</b>
<b>5</b>				
	INVESTISSEMENT	1 155,99	1 055,76	91,33%
<b>Total 5</b>		<b>1 155,99</b>	<b>1 055,76</b>	<b>91,33%</b>
<b>Total</b>		<b>41 617,49</b>	<b>34 530,15</b>	<b>82,97%</b>

Au cours de l'année 2005, les activités de santé de la femme et particulièrement, la santé de la mère ont été renforcées ; en effet, le taux de mortalité maternelle demeure assez élevé et les risques de décès dus à la maternité importants. Les complications de la grossesse et de l'accouchement constituent dans notre pays les premières causes de décès chez les femmes de 15 à 45 ans c'est à dire « les femmes en âge de procréer ». La forte intensité des activités dans le cadre de la Promotion de la Santé Familiale explique le fort taux d'exécution financière pour ce programme

**2.1 Programme 1 : REORGANISATION DE LA BASE DE LA  
PYRAMIDE SANITAIRE ET RENFORCEMENT DE  
LA COUVERTURE SANITAIRE**

### **2.1.1 Prévisions et réalisations**

L'organisation du système de santé repose sur une forme pyramidale dont la base est constituée de Zones Sanitaires. La Zone Sanitaire est constituée d'une ou plusieurs communes et couvre une population pouvant atteindre 200.0000 habitants. Chacune des 34 zones sanitaires prévues sur l'étendue du territoire national est constituée d'un ensemble de formations sanitaires périphériques (publiques et privées) et d'un hôpital de zone qui constitue la structure sanitaire de référence. La Zone Sanitaire peut disposer d'infrastructures répondant à des normes minimales tant en termes d'activités, de personnel, de procédures, de protocoles qu'en termes de matériels et d'équipements pour offrir des prestations de soins accessibles et de qualité. Actuellement, toutes les zones sanitaires ont été formellement créées mais elles sont à des degrés divers de fonctionnalité.

Les structures de services publics et privés des autres niveaux de la pyramide et les organes de participation communautaire doivent, de par leurs rôles et responsabilités en matière de gestion, de soins et de mobilisation des ressources, garantir à tout le système, un fonctionnement harmonieux avec une intégration des programmes et services.

L'objectif spécifique à atteindre est : **Améliorer l'organisation de la pyramide et la couverture sanitaires.**

- **Sous-Programme 1.1** : Renforcement de la décentralisation de la pyramide sanitaire et achèvement de la mise en place des zones sanitaires ;
- **Sous-Programme 1.2** : Développement du partenariat entre le secteur public et le secteur privé ;
- **Sous-Programme 1.3** : Renforcement de la participation communautaire ;

#### **Projets du programme 1 en 2005 :**

- 1- Projet santé population
- 2- Programme d'appui à la politique sanitaire au Bénin (7e FED)
- 3- Construction et fonctionnalité des centres d'action pour l'évolution de la santé
- 4- Réhabilitation d'infrastructures sanitaires dans le BORGOU NORD
- 5- Renforcement du système de santé II Borgou
- 6- Projet de construction et d'équipement (CS24)
- 7- Construction et équipement centres santé en zones rurales
- 8- Appui néerlandais aux soins de santé primaires III
- 9- Projet bénino-allemand des soins de santé primaires
- 10- Projet d'appui aux zones sanitaires du Mono
- 11- Construction et équipement de 16 complexes communaux de santé
- 12- Projet Santé I BADEA
- 13- Viabilisation des infrastructures sanitaires existantes
- 14- Renforcement de l'appui aux zones défavorisées et enclavées en matière de santé
- 15- Renforcement des équipements des formations sanitaires
- 16- Appui à la décentralisation des services de santé
- 17- Projet socio-sanitaire suisse
- 18- Programme d'appui à la zone sanitaire de Bassila
- 19- Programme d'appui à la zone sanitaire de Klouékanmey
- 20- Renforcement du partenariat avec le secteur Privé

## Ressources allouées à ce programme

L'ensemble des ressources mobilisées dans le cadre de ce programme porte sur un montant prévisionnel de **15,5296 milliards FCFA** (soit 37,31 % des ressources du secteur) se répartissant comme suit :

RUBRIQUE	SOURCE	COUT EN MILLION
<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>8 641,78</b>
	RESSOURCES INTERNES	8 641,78
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>6887,85</b>
	RESSOURCES EXTERNES	4098
	RESSOURCES INTERNES	2789,85
<b>TOTAL</b>		<b>15 530</b>

## **SOUS-PROGRAMME 1.1 : Renforcement de la décentralisation de la pyramide sanitaire et achèvement de la mise en place des zones sanitaires**

### **Objectif :**

- garantir l'accessibilité et la qualité des soins et des services de santé à toute la population ;
- intégrer les différents services et programmes de santé au niveau de la zone sanitaire.

### **Stratégies :**

- renforcement et réorganisation des services de santé suivant l'approche zone sanitaire ;
- appui à la réforme sectorielle et à la décentralisation de tout le système de santé ;
- renforcement des capacités d'intervention, de coordination, d'appui méthodologique et de contrôle à tous les niveaux ;
- appui aux activités de planification de suivi et évaluation aux niveaux intermédiaire et périphérique.

### **Activités prévues et réalisées**

STRUC TURE	SOUR CE	ACTIVITES	ALLOC 2005	ENG	TX/EXE (%)	TX/ PHYS (%)
8e FED			649,36	421,03	64,84	
	8ème FED		649,36	421,03	64,84	
		Actualisation document partenariat Secteurs Public et privé	24,73	20,95	84,71	100
		Analyse financement secteur, Tarification soins et médicaments	81,41	49,70	61,05	20
		Appui au développement des moyens techniques, matériels des Zones Sanitaires	132,96	128,40	96,57	80
		Développement des moyens matériels, humaines et financiers des Directions Techniques	193,19	78,34	40,55	30
		Elaboration plan triennal partenariat et budget programme	19,08	16,45	86,20	90
		Etude et élaboration Cadre Juridique Partenariat	3,84		0,00	0,0
		Etude mise en œuvre procédures décentralisation de la gestion des services de santé	34,64	18,41	53,15	35
		Mise en place Cadre Concertation Partenariat Public/Privé	13,70	2,37	17,31	100
		Réhabilitation, équipement centres de santé de zones	124,82	99,25	79,51	35
		Renforcement capacité d'intervention des acteurs et situations privées	8,50		0,00	0,00
		Renforcement cohérence interne des deux volets du plan d'Action	12,50	7,17	57,36	70
ABNSS P			35,20	13,80	39,21	

STRUC TURE	SOUR CE	ACTIVITES	ALLOC 2005	ENG	TX/EXE (%)	TX/ PHYS (%)
	<i>BN</i>		<b>35,20</b>	<b>13,80</b>	<b>39,21</b>	
		Acquérir des pièces de rechanges et pneumatiques	2,00	1,88	94,02	100
		Acquérir du Carburant (TV-SONACOP)	3,00	3,00	100,00	100
		Assurer la Formation du C/SEPD en Planification Stratégique des Services de Santé	2,00	0,70	35,06	30
		Assurer les indemnités et primes de la coordination	0,50	0,48	96,00	100
		Construire le Logement du Médecin-Coordonnat. de la Zone Sanitaire de TANGUIETA	20,20	5,61	27,78	45
		Faire une mission de supervision des Activités du Projet, et de Visite des Chantiers d'Infrastructures	4,50	1,03	22,84	25
		Former 60 Prestataires des Maternités sur le Suivi de la Croissance des Enfants de 0 à 5 ans	3,00	1,10	36,68	33
<b>BORGO U NORD</b>			<b>70,00</b>	<b>68,61</b>	<b>98,02</b>	
	<i>BN</i>		<b>70,00</b>	<b>68,61</b>	<b>98,02</b>	
		Acheter des consommables informatiques			NA	100,0
		Acheter un copieur pour la coordination			NA	100,0
		Acheter un microordinateur portable +accessoire pour la coordination			NA	100,0
		Achever les logements sages femmes et infirmiers de KASSAKOU, DONWARI, GANSOSSO, SORI	37,00	36,16	97,74	100,0
		Assurer le fonctionnement de la coordination	3,00	23,51	783,70	100,0
		Construire un logement infirmier au CSA de KASSAKOU	30,00	8,94	29,79	
		Motiver le personnel de la coordination			NA	100,0
		Payer les frais de mission			NA	100,0
<b>CASES</b>			<b>134,50</b>	<b>105,72</b>	<b>78,60</b>	
	<i>BN</i>		<b>134,50</b>	<b>105,72</b>	<b>78,60</b>	
		Achever CASES SANDILO	14,00	24,09	172,05	89
		Achever CASES TCHIKANDOU	14,50	6,90	47,59	88,5
		Achever le château d'eau Koron-Koré	12,50	11,90	95,20	100
		Acquérir 1 Moto	6,00	0,00	0,00	100,0
		Acquérir 8 Matériels Audio Visuel	10,00	2,47	24,74	0,0
		Acquérir 1 Groupe Electrogène	20,00	19,98	99,90	100
		Acquérir 1 Moto	1,50	0,00	0,00	100
		Assurer le fonctionnement de la coordination	36,00	21,11	58,64	60
		Motiver le Personnel	3,00	2,64	88,10	100
		Poursuivre le forage dans les CASES	17,00	16,63	97,79	100
<b>CECSZ R</b>			<b>29,95</b>	<b>13,21</b>	<b>44,11</b>	
	<i>BID</i>		<b>15,95</b>	<b>2,92</b>	<b>18,32</b>	
		Payer les frais d'études et de supervision du consultant	15,95	2,92	18,32	100,0
	<i>BN</i>		<b>14,00</b>	<b>14,00</b>	<b>10,29</b>	
		Acheter le carburant	2,00	1,50	75,00	100,0
		Acheter les fournitures de bureau	1,00	1,61	161,40	100,0

STRUC TURE	SOUR CE	ACTIVITES	ALLOC 2005	ENG	TX/EXE (%)	TX/ PHYS (%)
		Acheter un micro portable et imprimante	3,00	2,14	71,20	100,0
		Allouer les indemnités	1,00	0,85	84,50	100,0
		Equiper la coordination en copieur	5,00	2,43	48,50	100,0
		Equiper la coordination en moto	2,00	1,77	88,50	100,0
CS24			5,00	3,00	60,00	
	<b>BN</b>		<b>5,00</b>	<b>3,00</b>	<b>60,00</b>	
		Faire la pré-réception définitive des travaux de la deuxième phase	2,00	1,00	50,00	100
		Faire la réception définitive des travaux et équipements de la deuxième phase	2,00	1,00	50,00	100
		Superviser le fonctionnement des Centres de la deuxième phase	1,00	1,00	100,00	100
PADSS			180,80	133,85	74,03	
	<b>BN</b>		<b>180,80</b>	<b>133,85</b>	<b>74,03</b>	
		Acquérir 1 Moto Dame Mate YAMAHA 80 (Marque Japonaise) au profit de la Coordination du PADSS	2,00	1,65	82,65	100
		Acquérir 1 Moto YAMAHA 100 (Marque Japonaise) au profit de l'EEZS de Sakété-Ifangni pour renforcer les activités de supervision du SNIGS	2,00	1,85	92,45	100
		Acquérir 1 Moto YAMAHA 100 (Marque Japonaise) au profit de l'EEZS de Savè-Ouèssè pour renforcer les activités de supervision du SNIGS	2,00	1,85	92,45	100
		Acquérir 1 Moto YAMAHA 100 (Marque Japonaise) au profit de l'EEZS de Zangnanado-Covè-Ouinhi pour renforcer les activités de supervision du SNIGS	2,00	1,85	92,45	100
		Acquérir 1 photocopieur au profit de l'EEZS de Ouidah-Kpomassè-Tori Bossito	2,00	2,58	129,20	100
		Acquérir 1 photocopieur au profit du Bureau de Coordination de la ZS d'Abomey-Calavi/Sô-Ava	2,00	2,58	129,20	100
		Acquérir 1 photocopieur au profit du Bureau de Coordination de la ZS de Pobè-Adja Ouèrè-Kétou	2,00	2,58	129,20	100
		Acquérir 1 vidéoprojecteur avec écran au profit de la CADZS	4,00	4,19	104,73	100
		Acquérir 1 vidéoprojecteur avec écran au profit de l'EEZS de Bohicon	4,00	4,19	104,73	100
		Acquérir deux (2) microordinateurs de table et accessoires ((imprimante + onduleur) au profit du SEPD et SPPS de la DDSP de l'Atlantique-Littoral	4,00	4,86	121,43	100
		Acquérir du carburant et des lubrifiants pour le fonctionnement de la Coordination du PADSS	5,00	6,87	137,48	100
		Acquérir du mobilier de bureau pour la Coordination du Projet	2,00	2,20	110,15	100
		Acquérir du mobilier de bureau pour la Zone Sanitaire de Pobè-Adja Ouèrè-Kétou	1,50	1,95	129,67	100
		Acquérir du mobilier de bureau pour la Zone Sanitaire de Zangnanado-Covè-Ouinhi	1,50	2,20	146,87	100
		Acquérir un microordinateur portable au profit de la Coordination du PADSS	2,50	1,92	76,72	100

STRUC TURE	SOUR CE	ACTIVITES	ALLOC 2005	ENG	TX/EXE (%)	TX/ PHYS (%)
		Acquérir un photocopieur multifonctions au profit de la CADZS	4,00	8,61	215,20	100
		Appuyer le suivi du fonctionnement des organes de gestion des Zones Sanitaires	16,00	9,25	57,80	100
		Appuyer les activités du Comité National de Suivi des Recommandations du Forum sur le Secteur de la Santé et la Décentralisation	8,00	2,94	36,71	40
		Appuyer l'évaluation de la fonctionnalité de la Zone Sanitaire Bohicon-Za Kpota-Zogbodomey	2,00	2,73	136,25	100
		Appuyer l'évaluation de la fonctionnalité de la Zone Sanitaire d'Aplahoué-Dogbo-Djakotomey	1,00	0,80	79,70	100
		Appuyer l'évaluation de la fonctionnalité de la Zone Sanitaire de Djougou-Ouaké-Copargo	2,00	3,41	170,55	100
		Appuyer l'évaluation de la fonctionnalité de la Zone Sanitaire de Kandi-Gogounou-Ségbana	2,00	0,89	44,35	100
		Appuyer l'évaluation de la fonctionnalité de la Zone Sanitaire de Lokossa-Athiémè	2,00	0,88	43,85	100
		Appuyer l'évaluation de la fonctionnalité de la Zone Sanitaire de Ouidah-Kpomassè-Tori Bossito	1,00	2,80	280,00	100
		Appuyer l'évaluation de la fonctionnalité de la Zone Sanitaire de Parakou-N'Dali	2,00	0,82	41,05	100
		Appuyer l'évaluation de la fonctionnalité de la Zone Sanitaire de Porto-Novo-Aguégoués-Sèmè Podji	1,00	0,39	39,00	100
		Appuyer l'évaluation de la fonctionnalité de la Zone Sanitaire de Sakété-Ifangni	1,00	0,57	56,50	100
		Appuyer l'évaluation de la fonctionnalité de la Zone Sanitaire de Savè-Ouèssè	2,00	0,67	33,35	100
		Appuyer l'évaluation de la fonctionnalité de la Zone Sanitaire de Tanguiéta-Matéri-Cobly	2,00	3,41	170,55	100
		Appuyer l'organisation de deux sessions semestrielles du CDEEP dans l'Atlantique et le Littoral	3,00	2,02	67,33	100
		Appuyer l'organisation de deux sessions semestrielles du CDEEP de l'Ouémé-Plateau	3,00	2,10	70,00	50
		Appuyer l'organisation de deux sessions semestrielles du CDEEP du Mono-Couffo	3,00	2,36	78,70	50
		Assurer la maintenance préventive et réparatrice du matériel informatique acquis par le PADSS.	4,00	5,46	136,60	100
		Assurer la maintenance réparatrice du matériel de bureau (microordinateurs et photocopieur) de la CADZS.	2,00	1,04	51,99	100
		Assurer le fonctionnement de la Coordination du Projet (fournitures de bureau)	1,74	2,33	133,85	100
		Assurer le fonctionnement de la Coordination du Projet (frais de mission)	8,00	1,89	23,56	100
		Doter la Cellule d'Appui au Développement des Zones Sanitaires de carburant	4,00	1,16	28,90	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire d'Abomey-Calavi-Sô Ava en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,30	0,04	13,33	100

STRUC TURE	SOUR CE	ACTIVITES	ALLOC 2005	ENG	TX/EXE (%)	TX/ PHYS (%)
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire d'Adjohoun-Bonou-Dangbo en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,30	0,04	13,33	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire d'Allada-Toffo-Zè de carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,30	0,05	16,67	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Adjarra-Akpro Misséré-té-Avrankou de carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,30	0,04	13,33	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Banikoara en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,50	0,07	14,00	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Bembèrèkè-Sinendé en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,50	0,07	14,00	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Bohicon-Za Kpota-Zogbodomey de carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,30	0,03	10,00	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Comè-Bopa-Houéyogbé-Grand-Popo de carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,40	0,04	10,00	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Cotonou 2 et 3 en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,20	0,02	10,00	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Cotonou 5 en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,20	0,02	10,00	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Dassa-Zounmè-Glazoué en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,40	0,05	12,50	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Djidja-Abomey-Agbangnizoun en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,40	0,04	10,00	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Djougou-Ouaké-Copargo de carburant	0,50	0,06	12,00	100

STRUC TURE	SOUR CE	ACTIVITES	ALLOC 2005	ENG	TX/EXE (%)	TX/ PHYS (%)
		pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS				
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Kandi-Gogounou-Ségbana en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,50	0,08	16,00	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Klouékanmè-Toviklin-Lalo en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,40	0,04	10,00	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Kouandé-Kèrou-Ouassa-Péhunco de carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,50	0,07	14,00	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Lokossa-Athiémè en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,30	0,04	13,33	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Malanville-Karimama en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,50	0,04	8,00	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Nikki-Kalalé-Pèrèrè en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,50	0,04	8,00	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Ouidah-Kpomassè-Tori-Bossito en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,30	0,02	6,67	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Parakou-N'Dali en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,40	0,04	10,00	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Pobè-Adja Ouèrè-Kétou en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,30	0,02	6,67	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Porto-Novo-Aguégués-Sèmè-Podji en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,30	0,02	6,67	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Sakété-Ifangni de carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du	0,30	0,02	6,67	100

STRUC TURE	SOUR CE	ACTIVITES	ALLOC 2005	ENG	TX/EXE (%)	TX/ PHYS (%)
		SNIGS				
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Savalou-Bantè en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,40	0,04	10,00	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Savè-Ouèssè en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,40	0,04	10,00	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Tanguiéta-Matéri-Cobly- en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,40	0,04	10,00	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Tchaourou en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,40	0,04	10,00	100
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Zangnando-Covè-Quinhi en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,40	0,05	12,50	100
		Doter une fois par semestre le SEPD de l'Atacora-Donga en carburant pour la supervision de la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,40	0,04	10,00	100
		Doter une fois par semestre le SEPD de l'Atlantique-Littoral en carburant pour la supervision de la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,30	0,02	6,67	100
		Doter une fois par semestre le SEPD de l'Ouémé-Plateau en carburant pour la supervision de la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,30	0,20	66,67	100
		Doter une fois par semestre le SEPD du Borgou-Alibori en carburant pour la supervision de la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,40	0,04	10,00	100
		Doter une fois par semestre le SEPD du Mono-Couffo en carburant pour la supervision de la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,30	0,40	133,33	100
		Doter une fois par semestre le SEPD du Zou-Collines en carburant pour la supervision de la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,40	0,40	100,00	100
		Organiser l'enquête sur l'analyse approfondie de la qualité des données du SNIGS dans l'Atlantique et le Littoral	4,50	4,34	96,40	100
		Organiser le suivi du Programme d'Investissements Publics et du 2e Programme d'Action du Gouvernement (PAG2)	7,00	6,47	92,46	50

STRUC TURE	SOUR CE	ACTIVITES	ALLOC 2005	ENG	TX/EXE (%)	TX/ PHYS (%)
		Organiser un atelier national de validation des 5 modules de formation des membres des Comités de Gestion des Centres de Santé d'Arrondissement	5,06	3,67	72,45	100
		Payer les primes et indemnités du Coordonnateur et du personnel d'appui du Projet	5,00	1,74	34,70	100
		Poursuivre la formation et le recyclage en informatique des EEZS	8,00	6,60	82,55	100
		Poursuivre les travaux de construction du Bureau de Coordination et payer les retenues de garantie de l'Atelier de maintenance de la Zone Sanitaire de Pobè	25,00	8,90	35,59	100
PAZSB ASSILA			478,40	51,30	10,72	
	<i>Belge</i>		<b>435,40</b>	<b>5,00</b>	<b>1,15</b>	
		Acquérir des bonds carburant et de lubrifiant pour les activités de la cellule de gestion du PAZS-B, le fonctionnement des générateurs du BZ et la moto du BZ	6,00	3,00	50,00	50,0
		Assurance des équipements du BZ.	5,00	0,00	0,00	100,0
		Assurer la construction de l'hôpital de zone	332,40	0,00	0,00	100,0
		Assurer la Formation d'un IDE en ophtamologie	1,00	0,00	0,00	100,0
		Assurer la Formation d'une Anesthésiste réanimateur	2,20	2,00	90,91	100,0
		Assurer la Formation initiale de trois IDE, deux sages femmes et 4 infirmiers de Santé (ENIAB et INMES)	6,80	0,00	0,00	100,0
		Assurer la maintenance des équipements du BZ.	4,00	0,00	0,00	100,0
		Assurer le paiement du personnel émargeant sur le Budget de PAZS-B	19,00	0,00	0,00	100,0
		Construire et Réhabiliter le CSA de Bodi.	38,00	0,00	0,00	100,0
		Donner un appui technique à l'assurance qualité des soins à l'hôpital de Zone	3,80	0,00	0,00	100,0
		Organiser le tutorat en chirurgie d'urgence	1,80	0,00	0,00	100,0
		Participer aux colloques et séminaires nationaux	0,70	0,00	0,00	50,0
		Payer les primes et frais de missions liées aux PAZS-B	7,20	0,00	0,00	50,0
		Procéder à la réception définitive des équipements de Radio Aérien de Communication.	3,60	0,00	0,00	100,0
		Procéder à la réception définitive des installations du système solaire dans les CSA.	0,40	0,00	0,00	100,0
		Réaliser une étude sur la tarification des soins	3,50	0,00	0,00	100,0
	<i>BN</i>		<b>43,00</b>	<b>46,30</b>	<b>107,68</b>	
		Achever la Construction de la cloture de l'HZ	20,00	17,88	89,42	100,0
		Assurer le fonctionnement	5,00	10,42	208,40	100,0
		Construire un logement 3 pièces à l'HZ de Bassila	18,00	18,00	100,00	100,0
PAZSK LOUEK			374,29	265,22	70,86	

STRUC TURE	SOUR CE	ACTIVITES	ALLOC 2005	ENG	TX/EXE (%)	TX/ PHYS (%)
ANMEY						
	<i>Belge</i>		<b>324,29</b>	<b>232,88</b>	<b>71,81</b>	
		Appuyer la construction de 60 latrines familiales dans les trois communes	18,00	2,00	11,11	80,0
		Appuyer la maintenance au niveau de l'hôpital de zone.	3,60	3,60	100,00	100,0
		Appuyer le fonctionnement du Centre de Santé de Toviklin	1,50		0,00	100,0
		Assurer l'achat d'accessoires informatiques pour la zone	1,50	0,58	38,33	100,0
		Assurer la formation continue du personnel paramédical dans la zone	0,60	0,04	6,67	100,0
		Assurer la permanence des urgences à l'hôpital par la contractualisation de six infirmiers.	4,49	3,04	67,71	100,0
		Assurer le fonctionnement de l'assistance technique	15,00	15,00	100,00	100,0
		Assurer le monitoring des activités de la zone avec restitution aux personnels et aux COGEA..	1,90	1,67	87,89	100,0
		Assurer le paiement du salaire du personnel de la maintenance	2,45	2,75	112,24	100,0
		Construire 02citernes hors sol, paillote et incinérateur au CSA AHOMADEGBE	6,45	6,45	100,00	100,0
		Construire deux logements au CSA de Doko + clôture.	45,08	43,00	95,39	100,0
		Construire trois logements pour l'hôpital de zone	52,50	52,50	100,00	100,0
		Construire un puits à grand diamètre au CSA de Tannou-Gola	16,00	7,60	47,50	50,0
		Doter le bureau de zone d'un photocopieur, d'un vidéo projecteur et d'un relieur	4,50	3,00	66,67	100,0
		Equiper l'assistance technique	25,00	25,00	100,00	100,0
		Exécuter des travaux de génie civil au sein de l'hôpital de Zone (construction d'une pharmacie de détail et du service des entrées.	36,00	5,50	15,28	
		Faire un complément de fournitures de bureau pour la zone.	0,80	0,68	85,00	100,0
		Former les COGEA des CSA/CSC sur leurs rôles et responsabilités et la mobilisation sociale.	2,10	1,90	90,48	100,0
		Former les membres de l'EEZS en épi info	0,60	0,52	86,67	100,0
		Former un médecin en CES de chirurgie.	3,12	3,12	100,00	100,0
		Installer une antenne parabolique pour les résidences de l'hôpital	1,00	1,00	100,00	100,0
		Organiser les réunions du comité de santé	1,20	0,80	66,67	100,0
		Organiser une tournée de sensibilisation et d'information sur les activités du service d'ophtalmologie	0,40	0,35	87,50	100,0
		Poursuivre la formation d'une infirmière en 2è année d'anesthésie réanimation pour l'hôpital de zone.	2,14	1,99	92,99	100,0
		Réaliser le bilan d'ouverture de l'hôpital de Zone	2,00	1,83	91,50	100,0
		Recruter 01 médecin généraliste sur PAZS	2,18	0,82	37,61	100,0

STRUC TURE	SOUR CE	ACTIVITES	ALLOC 2005	ENG	TX/EXE (%)	TX/ PHYS (%)
		Recycler le personnel de maintenance sur la détection des pannes	0,30	0,40	131,67	100,0
		Réhabiliter le CSA de Djotto + logement	44,00	31,09	70,66	70,0
		Réhabiliter le CSA de hlassamè	17,34	7,23	41,70	50,0
		Renforcer le tutorat dans les formations sanitaires	2,34	1,60	68,38	100,0
		Réviser les installations de plomberie, construire une pailote, bloc de latrine, bloc de douches et passage bétonné au CSA de Zalli	7,45	5,26	70,60	100,0
		Superviser une fois par trimestre les responsables des formations sanitaires.	2,45	2,42	98,78	100,0
		Tenir mensuellement la réunion ordinaire de l'EEZS.	0,30	0,15	50,00	100,0
	<b>BN</b>		<b>50,00</b>	<b>32,34</b>	<b>64,68</b>	
		Assurer le suivi technique et administratif du projet	2,00	1,87	93,48	100
		Doter la cellule statistique d'un deuxième ordinateur +accessoires	2,00	2,00	99,75	100
		Motiver le personnel de la coordination	1,00	0,91	91,00	100
		Poursuivre la réhabilitation des CSA de Ahomadégbé et Ahodjinako	18,00	11,57	64,26	80
		Réaliser au CSA d'Ahodjinako, incinérateur, clôture	9,00	3,00	33,33	100
		Réaliser au CSA de Lokogba, incinérateur, clôture, dalot et passage bétonné	15,00	10,00	66,67	70
		Réhabiliter quatre bureaux de l'EEZS	3,00	3,00	100,00	100
PAZSM ONO			16,50	15,72	95,27	
	<b>BN</b>		<b>16,50</b>	<b>15,72</b>	<b>95,27</b>	
		Acheter un micro de table pour le bureau de zone	2,00	1,96	97,94	100,0
		Assurer la formation en cours d'emploi du personnel	6,00	1,96	32,65	100,0
		Assurer le fonctionnement de la coordination (entretien des véhicules, consommable informatique et de bureau, carburant)	6,00	10,46	174,33	100,0
		Motiver le personnel Coordination Projet	1,50	0,36	24,00	100,0
		Réparer la barque motorisée d'avlo	1,00	0,98	98,20	100,0
PBASS P			245,00	141,15	57,61	
	<b>BN</b>		<b>55,00</b>	<b>46,15</b>	<b>83,90</b>	
		Assurer le fonctionnement de la coordination du projet (fourniture de bureau, frais de mission, carburant, consommables informatiques.)	4,76	4,76	100,00	100
		Acquérir des casques et des pièces de rechange des motos	0,76	0,76	100,00	100
		Carreler les salles d'hospitalisation de l'HZ de Banikoara	7,00	6,27	89,61	100,0
		Motiver le pesonnel de la coordination	1,00	0,72	72,00	100,0
		Payer la retenue de garantie des travaux de construction du dispensaire de Banikoara	3,00	2,76	91,90	100,0
		Payer la retenue de garantie des travaux de construction du logement de l'infirmier de Gouka	1,71	1,71	100,00	100
		Poursuivre la construction du premier	20,64	14,82	71,80	38

STRUC TURE	SOUR CE	ACTIVITES	ALLOC 2005	ENG	TX/EXE (%)	TX/ PHYS (%)
		logement de la mission médicale chinoise à Malanville				
		Poursuivre la construction du dispensaire du CSA de Gouka	10,59	8,81	83,14	45
		Régler la facture retournée par la Direction Générale du Trésor	3,04	3,04	100,00	100
		Suivre trimestriellement les activités des zones sanitaires appuyées par le PBA-SSP	2,50	2,50	100,00	100
	<b>GTZ</b>		<b>190,00</b>	<b>95,00</b>	<b>50,00</b>	
		Assurer le fonctionnement du bureau de coordination GTZ et l'appuyer les zones sanitaires et la DPP	190,00	95,00	50,00	50
<b>PRAZO DE</b>			<b>509,96</b>	<b>431,90</b>	<b>84,69</b>	
	<b>BN</b>		<b>509,96</b>	<b>431,90</b>	<b>84,69</b>	
		Acquérir deux (2) motos YAMAHA 80 CDI	3,94	3,94	100,00	100
		Acquérir un groupe électrogène 5 KVA pour Néganzi	5,67	5,67	100,00	100
		Acquérir un groupe électrogène 7 KVA pour Tchaourou	9,90	9,90	100,00	100
		Acquérir un groupe électrogène 7 KVA pour Tchito	6,20	6,20	100,00	100
		Construire la maternité isolée de Hèkanmè	16,00	16,00	100,00	60
		Construire la maternité isolée de Kinto-Oudjia	24,94	24,94	100,00	85
		Construire la maternité isolée de Soyo	30,00	29,97	99,90	100
		Construire le dispensaire de Bloblo (Djègoudjèdjè)	30,00	29,97	99,90	100
		Construire le dispensaire de djalougou	29,00	29,00	100,00	100
		Construire le dispensaire de KILIBO	10,48	10,48	100,00	100
		Démarrer la construction du CSC de KALALE	64,50	30,00	46,51	50
		Fonctionnement du projet	10,49	10,49	100,00	95
		Motiver le personnel de la coordination	1,54	1,54	100,00	100
		Payer la facture SONAEC relative à l'acquisition de véhicule de la coordination	12,40	12,40	100,00	100
		Payer le reste des coûts d'acquisition des équipements médico-techniques à ATB	13,00	13,00	100,00	100
		Poursuivre la construction de CSA GANGBAN	6,00	6,00	100,00	85
		Poursuivre la construction de CSA TCHITO	30,00	21,00	70,00	100
		Poursuivre la construction de CSC Za-Kpota	91,63	91,63	100,00	95
		Poursuivre la construction de la maternité de SAGON	14,27	14,27	100,00	100
		Poursuivre la construction du domicile mission chinoise de Natitingou	35,50	35,50	100,00	
		Réhabiliter les pavillons de consultation du centre pédiatrique de SAGON	64,50	30,00	46,51	
<b>PSP</b>			<b>248,21</b>	<b>248,21</b>	<b>100,00</b>	
	<b>BN</b>		<b>248,21</b>	<b>248,21</b>	<b>100,00</b>	
		Motiver le personnel de la coordination	0,54	0,54	100,00	100
		Payer les frais de douanes et autre frais	79,00	79,00	100,00	100
		Régler les engagements du PSP à l'AGETIP-Bénin sur l'exécution des travaux de construction des Hôpitaux de zone (Abomey calavi, Klouékanmey), Centres de santé (So-Ava, Houèdo Aguékou, Toviklin, Adjahonmè, Konouhoué, Azohoué Aliho)	145,00	145,00	100,00	100

STRUC TURE	SOUR CE	ACTIVITES	ALLOC 2005	ENG	TX/EXE (%)	TX/ PHYS (%)
		Régler les honoraires et engagements dus à l'AGETUR sur l'exécution des travaux de construction des Hôpitaux de zone (Ouidah, Aplahoué), Centres de Santé (Dogbo, Kpomassè, Akassato, Ouèdèmè Pédah, Lokoghoué, Koudopoé) et du bâtiment de la DPP.	23,67	23,67	100,00	100
PSSS			199,96	185,91	92,98	
	<i>SUISS E</i>		199,96	185,91	92,98	
		Réseau aérien de communication pour le système de référence et contre référence	161,70	161,70	100,00	100
		Sources d'eau dans les villages	16,00	10,12	63,23	100
		Sources d'eau potable dans les formations sanitaires	6,00	8,39	139,76	100
		Supervision	8,89	3,25	36,52	
		Voyages d'échange	2,80	2,46	87,90	100
PVISE			132,00	24,41	18,49	
	<i>BN</i>		132,00	24,41	18,49	
		Assurer le fonctionnement du PVISE	8,00	6,76	84,50	80
		Equiper un Centre de Santé d'arrondissement (CSA) en groupe électrogène	35,00		0,00	100
		Faire les études pour la réalisation de vingt forages	20,00	17,65	88,25	100
		Réaliser un forage équipé de pompe à motricité humaine	69,00		0,00	60
REFS			423,95	369,52	87,16	
	<i>BN</i>		423,95	369,52	87,16	
		Achever la construction du service de radiologie de l'Hôpital de Zone de Kouandé	10,00	9,95	99,51	100
		Acquérir des biens et services	20,00	11,41	57,05	100
		Acquérir des équipements au profit de la Coordination du projet et de la DIEM	10,00	5,78	57,82	100
		Payer les Indemnités et primes	3,00	2,10	70,00	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition de Mobilier et Instruments Médicaux au profit de l'Hôpital de Zone de Pobè	1,25	1,05	83,71	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition de Mobilier et Instruments Médicaux au profit de l'Hôpital de Zone de Sakété	1,25	1,05	83,71	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition de Mobilier et Instruments Médicaux au profit de l'Hôpital de Zone de Savalou	1,25	1,05	83,71	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition de Mobilier et Instruments Médicaux au profit de l'Hôpital de Zone de Suruléré	1,25	1,05	83,71	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements d'anesthésie-réanimation et néonatalogie au profit de l'Hôpital de Zone de Covè	4,67	4,64	99,43	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements d'anesthésie-	4,67	4,64	99,43	100

STRUC TURE	SOUR CE	ACTIVITES	ALLOC 2005	ENG	TX/EXE (%)	TX/ PHYS (%)
		réanimation et néonatalogie au profit de l'Hôpital de Zone de Pobè				
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements d'anesthésie-réanimation et néonatalogie au profit de l'Hôpital de Zone de Sakété	4,67	4,64	99,43	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements d'anesthésie-réanimation et néonatalogie au profit de l'Hôpital de Zone de Savalou	4,67	27,81	595,96	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements d'anesthésie-réanimation et néonatalogie au profit de l'Hôpital de Zone de Suruléré	4,67	4,64	99,43	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements d'anesthésie-réanimation et néonatalogie au profit du CHD-O	4,67	4,64	99,43	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements de laboratoire au profit de l'Hôpital de Zone de Kouandé	1,00	1,02	101,57	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements de laboratoire au profit de l'Hôpital de Zone de Kouandé, de Suruléré et de Sakété et du CHD-O	1,00	1,02	101,57	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements de laboratoire au profit de l'Hôpital de Zone de Sakété	1,00	1,02	101,57	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements de laboratoire au profit de l'Hôpital de Zone de Suruléré	1,00	1,02	101,57	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements d'équipements de Stérilisation Opérateur au profit de l'Hôpital de Zone de Covè	5,93	5,93	100,00	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements d'équipements de Stérilisation Opérateur au profit de l'Hôpital de Zone de Pobè	5,93	5,93	100,00	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements d'équipements de Stérilisation Opérateur au profit de l'Hôpital de Zone de Sakété	5,93	5,93	100,00	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements d'équipements de Stérilisation Opérateur au profit de l'Hôpital de Zone de Savalou	5,93	5,93	100,00	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements d'équipements de Stérilisation Opérateur au profit de l'Hôpital de Zone de Suruléré	5,93	5,93	100,00	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements d'imagerie médicale au profit de l'Hôpital de Zone de Aplahoué	56,60	44,01	77,76	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements d'imagerie	56,60	44,01	77,76	100

STRUC TURE	SOUR CE	ACTIVITES	ALLOC 2005	ENG	TX/EXE (%)	TX/ PHYS (%)
		médicale au profit de l'Hôpital de Zone de Klouékanmè,				
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements d'imagerie médicale au profit de l'Hôpital de Zone de Suruléré	56,60	44,01	77,76	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements d'imagerie médicale au profit de l'Hôpital de Zone dede Kouandé	56,60	44,01	77,76	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements d'imagerie médicale au profit de l'Hôpital de Zones de Sakété	56,60	44,01	77,76	100
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'équipements, d'outillages et de consommables de Maintenance au profit des Ateliers Départementaux de Maintenance et ceux du MS	31,28	31,28	100,00	100
SANTE I BADEA			154,23	148,76	96,45	
	<b>BADE A</b>		<b>84,23</b>	<b>84,23</b>	<b>100,00</b>	
		Payer le salaire de l'expert	27,94	27,94	100,00	100
		Payer les Honoraires du Bureau d'études (BE)	56,29	56,29	100,00	100
	<b>BN</b>		<b>70,00</b>	<b>64,53</b>	<b>92,19</b>	
		Aquérir du matériels + consommables informatiques	15,00	11,17	74,47	
		Assurer le fonctionnement de l'UEP (Achat de fourniture de bureau, de carburant, électricité, eau, téléphone)	37,27	37,27	100,00	
		Assurer les frais de personnel (Salaire + indemnités)	17,73	16,09	90,75	
SANTE II BAD			8,89	7,75	87,23	0,0
	<b>BN</b>		<b>8,89</b>	<b>7,75</b>	<b>87,23</b>	
		Acheter du carburant (Tickets valeurs pour l'Administration du BEP et les Missions)	1,00	1,00	100,00	100
		Assurer le paiement de la réception provisoire et de la retenue de garantie des travaux de construction du château d'eau au CSA de Bagou	4,98	4,98	100,00	100
		Assurer les missions de supervision, d'attachement et des réceptions des chantiers de construction	2,51	2,42	96,22	100
		Assurer le paiement des indemnités de fonction des Membres du BEP	0,40	0,36	90,00	100
		Réaliser un forage positif en eau potable avec pompe manuelle au CSA de Biro	12,34	12,34	100	100,0
<b>TOTAL</b>			<b>4 281,15</b>	<b>2 732,13</b>	<b>63,81</b>	

**Activités prévues et non réalisées**

STRUCTURE	SOURCE	ACTIVITES	ALLOCC 2005
7e FED			37,29
	8ème FED		37,29
		Actualisation du document de politique de partenariat	2,30
		Appui à l'amélioration de la gestion des ressources matérielles	16,00
		Conformation du secteur privé à la réglementation	8,50
		Identification du mécanisme de gestion du cadre	3,65
		Mise en place du cadre juridique du partenariat	3,84
		Mise en place et suivi des procédures de financement actualisées	3,00
ABNSSP			9,80
	BN		9,80
		Acquérir deux (02) Motos (Hom. et Fem.)	0,50
		Construire la clôture de l'hôpital de Zone de Bassila	0,30
		Former 30 Agents de la DDSP-Atacora et des EEZ en Informatique	3,00
		Former 80 Agents sur le SNIGS	3,00
		Former 80 Responsables de Formations Sanitaires à la Bonne Gestion Administrative et Financière	3,00
BORGOU NORD			150,00
	BN		
		Acheter de fournitures de bureau	
	GTZ		150,00
		Mener des activités sur financement KFW	150,00
CASES			55,5
	BN		55,5
		Faire une tournée de sensibilisation et de formation des membres de COGECA et des élus locaux	4
		Installer des pompes manuelles pour les forages des CASES	24,12
		Organiser un atelier bilan sur la prise en charge du fonctionnement CASES	7,38
		Poursuivre l'installation du RAC	20
CECSZR			245,00
	BID		194,00
		Acheter une Ambulance pour le CS FAYCAL	24,00
		Rehabiliter le CS FAYCAL Porto-Novo	170,00
	BN		46,00
		Assurer le complément de l'achat d'une Ambulance pour le CS FAYCAL	3,00
		Equiper le CS FAYCAL Porto-Novo	11,00
		Payer les frais de supervision	2,00
		Rehabiliter le CS FAYCAL Porto-Novo	30,00
CS24			525,00
	BN		25,00
		Assurer le contrôle et le suivi des travaux de la 3ème phase	2,90
		Assurer le fonctionnement de la Cellule CS24	11,00

STRUCTURE	SOURCE	ACTIVITES	ALLOCC 2005
		Assurer l'entretien du Véhicule du Projet	4,00
		Assurer les salaires du Personnel et indemnités de la Cellule CS 24	2,00
		Faire la pré-réception provisoire des travaux de la 3ème phase	2,00
		Faire la réception provisoire des travaux et équipements de la 3ème phase	2,00
		Lancer les travaux de la 3ème phase (Remise des sites)	1,00
		Payer le reliquat de la retenue de garantie de la construction du Bloc des Tuberculeux au CSC - BOPA	0,10
	<b>SUISSE</b>		<b>500,00</b>
		Acquérir les équipements Médicaux-Techniques et Matériel de Bureau de la 3ème phase	90,00
		Réaliser les travaux de la 3ème phase	410,00
<b>PADSS</b>			<b>179,20</b>
	<b>BN</b>		<b>179,20</b>
		Acquérir un (1) véhicule Pick-Up au profit de la Coordination du PADSS	15,00
		Appuyer la dissémination des documents de politique, normes et standards des Soins Infirmiers et Obstétricaux dans l'Atlantique et le Littoral	3,00
		Appuyer l'évaluation de la fonctionnalité de la Zone Sanitaire d'Allada-Toffo-Zè	2,00
		Assurer la multiplication, l'édition et la dissémination des nouveaux textes régissant les organes de gestion des Zones Sanitaires	4,40
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Cotonou 1 et 4 en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,20
		Doter une fois par semestre la Zone Sanitaire de Cotonou 6 en carburant pour les supervisions intégrées du personnel et la collecte active des données manquantes du SNIGS	0,20
		Former les Infirmiers et Sages-femmes de l'Atlantique et du Littoral sur la prévention des infections sur l'éthique et la déontologie	2,00
		Multiplier et disséminer les Manuels de procédures de gestion des ressources financières, humaines et matérielles des Zones Sanitaires	4,00
		Organiser des voyages d'études et d'échanges d'expérience dans la sous-région	15,00
		Organiser un atelier national de validation des Manuels de procédures de gestion des ressources financières, humaines et matérielles des Zones Sanitaires	5,00
		Payer la contribution financière du Ministère de la Santé à la réalisation de la 3ème édition de l'EDS	10,00
		Payer les frais d'assurances tous risques pour le véhicule Pick-Up acquis au profit de la Coordination du PADSS	0,40
		Poursuivre la formation des EEZS à la Planification opérationnelle	8,00
		Réaliser l'évaluation à mi-parcours du Plan Triennal de Développement de dix (10) Zones Sanitaires	10,00
		Réaliser l'extension du Service de Gynéco-Obstétrique par la construction d'un bloc d'hospitalisation à l'Hôpital de Zone d'Abomey-Calavi	50,00
		Réaliser l'extension du Service de Pédiatrie par la	50,00

STRUCTURE	SOURCE	ACTIVITES	ALLOCC 2005
		construction d'u bloc d'hospitalisation à l'Hôpital de Zone de Ouidah	
PAZSBASSILA			237,60
	<i>Belge</i>		200,60
		Acquérir pour l'HZ et les CSA un jeux d'équipement	111,00
		Assurer la formation de deux agents de santé en radiologie/Echographie.	1,60
		Assurer la formation d'un médecin en santé publique	11,50
		Assurer la supervision formative	1,50
		Assurer la supervision formative sur le terrain ( 02 supervisions/FS/an)	1,50
		Assurer l'audit administratif et finnacier de la Zone Sanitare	2,40
		Construire le CSA urbain de bassila	36,00
		Doter la pharmacie de Zone d'un fonds de roulement	27,50
		Doter la Zone de Micro ordinateur de table et de portables avec leur acesoire	3,00
		Former à la carte le personnel de la Zone Sanitaire.	4,00
		Mettre en place un plan de gestion des déchets bio-médicaux et la maintenance de l'HZ.	0,60
	<i>BN</i>		37,00
		Assurer la supervision des chantiers et la participation aux réunions avec les structures mixtes de concertation multisectorielles	5,00
		Construire le Château d'eau de l'HZ.	20,00
		Construire 01 morgue à L'HZ de bassila	12,00
PAZSKLOUEKA NMEY			325,71
	<i>Belge</i>		325,71
		Collaborer avec une ONG sur le VIH SIDA	10,50
		Construire le CSC de Klouékanmé	113,40
		Construire un bloc de douches et un incinérateur au CSA Adjido.	13,25
		Doter la Zone sanitaire de d'un véhicule 4x4 qui servira au CDT UB pour le dépistage à lalo	21,00
		Doter la zone sanitaires de 13 motos	16,00
		Doter les CSC et l'HZ en médicaments et tests VIH	3,50
		Doter les formations sanitaires de réseaux aériens de communication	120,00
		Former le personnel de santé sur le PMA nut.	0,60
		Renforcer la capacité électrique et réparation du logement du CSC de Lalo	27,46
PAZSMONO			3,50
	<i>BN</i>		3,50
		Acquérir des réactifs pour les CSC	1,50
		Réfectionner la toiture du logement au CSA d'Akodéha	2,00
PRAZODE			40,04
	<i>BN</i>		40,04
		Acquérir deux (2) ordinateurs portables (1 DIEM et 1 Coodonnateur)	6,00
		Acquérir trois (3) ordinateurs de tables à éclan plat et imprimante	7,00
		Acquérir un groupe électrogène 5 KVA pour Gangban	6,00
		Construire le logement infirmier à Akonana	15,00
		Payer diverses retenues de garantie	13,04
PSP			51,79
	<i>BN</i>		51,79

STRUCTURE	SOURCE	ACTIVITES	ALLOCC 2005
		Régler les engagements du PSP pour les équipements	4,46
		Régler les honoraires et engagements dus à l'AGETUR sur l'exécution des travaux de construction des Hôpitaux de zone (Ouidah, Aplahoué), Centres de Santé (Dogbo, Kpomassè, Akassato, Ouèdèmè Pédah, Lokogohoué, Koudopoé) et du bâtiment de la DPP.	47,33
PVISE			3,41
	<i>BN</i>		<b>3,41</b>
		Réaliser les impluviums dans les centres de santé où les forages ont été infructueux	3,41
		Réhabiliter des forages de centres de santé d'arrondissement	74
REFS			31,21
	<i>BN</i>		<b>31,21</b>
		Acquérir des équipements médico-techniques au profit du Centre Pédiatrique de Sagon	32
		Acquérir des Cabinets Dentaires au profit de l'hôpital du CHD-Zou	25
		Acquérir des véhicules de supervision au profit du PREFS/DIEM	15
		Acquérir un autoclave et des équipements médicaux au profit du CHD Zou	31,21
		Acquérir un spectrophotomètre et un autoclave de grande capacité au profit de l'Hôpital de Zone de Malanville	6
		Acquérir un véhicule Pic-up au profit de l'atelier de Maintenance du MS	15
		Former des techniciens pour la gestion et la maintenance des équipements médicaux	24
		Payer la retenue de garantie relative au bon de commande des lavabos aseptiques acquis au profit du CHD-Borgou et de l'hôpital de zone de Kandi	01
SANTE I BADEA			600,00
	<i>BADEA</i>		<b>495,00</b>
		Aquérir des équipements et mobiliers	125,00
		Faire les travaux de construction	370,00
	<i>BN</i>		<b>105,00</b>
		Faire différentes tournées de visite de chantiers	20,00
		Faire les travaux de construction	85,00
			<b>2 490,04</b>

### Activités non prévues et réalisées

STRUCTURE	SOURCE	ACTIVITES	ENG
			<b>1 352,43</b>
ABN SSP			22,41
	<i>BN</i>		<b>22,41</b>
		Achat de deux micro-ordinateurs et accessoires	2,98
		Achat des lits d'hôpital	1,48
		Acquérir des fournitures de bureau	1,75
		Règlement de la facture de réception provisoire des travaux de construction du CSC de Bassila	15,63
		Réparation du véhicule 4x4 TOYOTA	0,58
BORGOU NORD			6,02

STRUC TURE	SOUR CE	ACTIVITES	ENG
	<i>BN</i>		<b>6,02</b>
		Renbourser l'acquisition des Splits acquis en 2004	6,02
CASES			5,50
	<i>BN</i>		<b>5,50</b>
		Achever le chantier de Kpoulou	5,50
CECSZR			8,90
	<i>BID</i>		<b>8,90</b>
		Régler les frais du coconsultant le Soleil	8,90
CS24			2,00
	<i>BN</i>		<b>2,00</b>
		Inauguration des centres de santé	1,00
		Réception définitive des équipements de la deuxième phase	1,00
PAZSMON O			2,64
	<i>BN</i>		<b>2,64</b>
		Acquérir deux climatiseurs pour la salle de réunion de l'HZ	1,80
		Réfectionner la toiture du logement de la SFE du CSC Houéyogbé	0,84
PRAZODE			59,04
	<i>BN</i>		<b>59,04</b>
		Achever la construction de la maternité de Kilibo	2,87
		Achever la construction de la maternité isolée de Kemon	2,97
		Acquérir 1 ordinateur de table à écran plat et imprimante et un portable	6,01
		Acquérir deux (2) ordinateurs de tables à écran plat	3,84
		Acquérir un ordinateurs et accessoires	3,84
		Acquérir une barque motorisée de 20 places de Marque SUZUKI de puissance 15 CV au profit CSC Aguégoués	4,25
		Construire des modules de latrines et de douches pour les maternités de Soyo et de Hekanme	7,80
		Construire un module de latrine et de douche à Djégoudjégou et Djalougou	4,20
		Payer le coût d'acquisition du véhicule léger utilisé par le cabinet du Ministre	12,40
		Procéder au recensement et à la codification des équipements et matériels acquis par le PRAZODE de 2002 à 2004 dans tous les départements	1,80
		Rembourser les coûts relatifs à la construction de l'abri groupe et le transfert de deux groupes électrogènes sur le site de Zakpota	6,00
		Renforcement de la DPP en matériel et consommable TIC	3,06
PSSS			1 084,36
	<i>SUIS SE</i>		<b>1 084,36</b>
		Renforcer les équipements des hôpitaux	
		Appui à la sécurité transfusionnelle	30,00
		Appui aux hôpitaux de zone (publics et privés à but non lucratif, confessionnel ou associatif).	90,95
		Appui aux ONG pour la sensibilisation dans 5 zones sanitaires	11,60
		Appui budgétaire aux hôpitaux	18,81
		Autres	0,00
		Collaboration entre la médecine africaine dite "traditionnelle" et la médecine allopathique dite "moderne".	2,46
		Contrats avec les radios pour les émissions sur la santé	6,47
		Contrôle du risque infectieux dans les hôpitaux	38,87
		Démarche assurance qualité	11,81
		Frais de fonctionnement	30,33
		Frais de personnel	20,84

STRUC TURE	SOUR CE	ACTIVITES	ENG
		Frais de personnel et consultants	96,01
		Frais de personnel et consultants	43,26
		Journée mondiale du SIDA	1,56
		Lutte contre le VIH SIDA	13,16
		Matériel et équipement	10,29
		Matériel médico-technique et mobilier	8,72
		Matériels et équipements	1,80
		Moyens roulants	34,00
		PCIME communautaire	4,11
		Planification-Suivi-Evaluation	0,00
		Promotion de la santé.	78,92
		Qualité des soins, des services de santé et de la prise en charge des patients ainsi que l'accessibilité géographique.	380,23
		Renforcement des capacités d'analyse des données	4,43
		Renforcement des capacités de coordination de suivi et évaluation	3,45
		Renforcement des capacités de gestion des ressources	18,21
		Renforcement des capacités de quelques agents de santé (formations et recyclages)	42,53
		Renforcement des équipements des hôpitaux de zone	3,26
		Renforcement institutionnel des Comités de gestion des centres de santé, des EEZS DDSP.	26,09
		Structure de coordination et de gestion	52,20
REFS			129,84
	<i>BN</i>		129,84
		Payer les 10% de retenue de garantie relatifs à l'acquisition de la vabos aseptiques au profit de CHD Borgou et HZ de Kandi	1,00
		Poursuivre l'exécution du marché relatif à l'acquisition d'appareillages et éclairage opératoires au profit des hôpitaux de zone Savalou, Covè, Pobè, Suru-Léré, Sakété, Klouékanmey, Savè et CHD-O	128,84
SANTE II BAD			37,22
	<i>BN</i>		27,23
		Acquisition de fournitures de bureau	1,52
		Etude géophysique au CSA de Biro	6,37
		Raccordement forage au château du CSA de Biro	6,99
	<i>FAD</i>		10,00
		Acquisition d'équipement de laboratoire pour le CHD-Borgou	10,00
<b>TOTAL</b>			<b>1 352,43</b>

### Tableau récapitulatif

PROG	S/PROG	RUBRIQUE	Allo.	Eng.	TAUX
<b>1</b>					
	<b>P11</b>				
		<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 552,34</b>	<b>8 358,26</b>	<b>97,73%</b>
		<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>6 787,85</b>	<b>2 926,38</b>	<b>43,11%</b>
<b>Total</b>			<b>15 340,20</b>	<b>11 284,64</b>	<b>73,56%</b>

Le niveau d'exécution des activités de ce sous programme est appréciable malgré quelques difficultés de mise en œuvre au début d'année.